



USOAM TIR A L'ARC - Saison 2022 - 2023 AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR

Je soussigné(e) (nom - prénom) :

Pour (nom - prénom) :(jeune archer – jeune archère mineur-e)

*Autorise à ** *N'autorise pas à **

⇒ Pratiquer le tir à l'arc en compétition et à l'entraînement au sein du club USOAM TIR A L'ARC.

*Autorise à ** *N'autorise pas à **

⇒ Effectuer les déplacements sportifs, entraînements ou sorties extra-sportives à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou parent accompagnateur et décharge le club USO ATHIS-MONS TIR A L'ARC de toute responsabilité.

*Autorise à ** *N'autorise pas à **

⇒ Être photographié ou filmé, et à être publié sur le site internet du club USOAM TIR A L'ARC ou sur d'autres journaux (ex : journal de la ville, presse, ...).

Il est convenu que la publication ou la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée ou sa réputation.

*Autorise à ** *N'autorise pas à **

⇒ Quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité ou celle d'un membre de ma famille.

*Autorise ** *N'autorise pas **

⇒ Les responsables du club USO ATHIS-MONS TIR A L'ARC à mettre tout en œuvre le cas échéant : hospitalisation chirurgicale ou tout autre traitement urgent qui pourra être jugé nécessaire par le corps médical en cas d'urgence ou de force majeure.

Cette autorisation est valable pour la saison 2022-2023

Date :

Signature des parents :

* : Rayer la mention inutile